

CU-CL ordinaire du 25 janvier 2024

Présent(e)s :

Céline ARNATHAU
Audric BERGER
Lionel BRAZIER
Hélène BROUTIN*
Bernard CARCY*
Noor FATAR
Rémy FROISSART
Sylvie HURTREZ-BOUSSES
Florian LIEGEOIS (en visio)
Claire LOISEAU
Nil RAHOLA
Franck REMOUE
Frédéric SIMARD
Baptiste VERGNES

Invitée : Audrey RAVAT, Administratrice (en visio).

Excusée : Anne POINSIGNON

*Secrétaires de séance chargés de la rédaction du compte-rendu

La réunion démarre à 14h.

1. Organisation du CUCL

Nous accueillons Claire Loiseau, nouvelle représentante C-EC élue en remplacement d'Hélène Broutin qui siège désormais au CUCL comme DUA CNRS de l'Unité, membre de droit.

2. Ventilation du budget 2024 (Subvention d'Etat allouée par nos tutelles)

Le CUCL passe en revue le détail de la ventilation budgétaire proposée pour 2024 (disponible auprès des responsables de DS et mise à disposition en amont de la réunion à l'ensemble des membres du CUCL).

Hors actions finalisées (inclus les PRPT), le budget de fonctionnement mis à disposition de l'Unité par nos tutelles s'élève à 622.000 Euros pour cette année.

Comme chaque année, la part réservée aux charges communes du laboratoire (maintenances et consommables divers) est estimée sur la base des consommations réellement effectuée sur l'année 2023 sur les mêmes items (estimations faites par le BAR, 115KE).

Un budget de 3.000 Euros est réservé pour l'animation des GT (1Point5, GEAI, Equité-Diversité), et un montant identique est réservé pour l'animation du collectif étudiants (doctoriales, etc...). En central, 15KE sont réservés pour l'animation à l'échelle de l'Unité (AGs, Séminaires,...)

La dotation par DS est calculée en fonction du personnel titulaire qui le compose au 15 janvier de l'année en cours, en comptant une part par C/EC et une demi-part par ITA/PH. Pour 2024, la part C/EC reste à 5.000 Euros, la part ITA/PH à 2.500 Euros. La part 'animation' (200 Euros par personnel titulaire) est maintenue et s'ajoute à la dotation globale du DS pour l'année.

Discussions:

Concernant les critères des parts C/EC au sein des DS, seuls les C/EC dont l'employeur est une tutelle de l'UMR touchaient une part jusqu'à présent. Les PH ont une part ITA; les CPJ-AHU n'ont pas de part. Pour 2024, le COPIL a proposé d'inclure 2 CDI-C/EC (nouveaux statuts de CDI dits 'de mission' ou 'de projet') dans les parts C/EC.

=> **Recommandation** : Dans une volonté de solidarité et d'inclusion à l'échelle de l'unité ainsi que pour un message attractif, le CUCL recommande d'inclure désormais dans les effectifs recevant une part C/EC, les CDI-C/EC (nouveaux statuts) affectés à MIVEGEC (2 personnels pour 2024) ainsi que les CPJ (1 personnel pour 2024).

Le budget restant en fin de ventilation (entre 7.5 et 12.5KE) est destiné au GL pour la mise en place d'une politique Equipement.

=> **Recommandation** : Ces fonds pourraient permettre de co-financer l'achat de la dPCR dans l'hypothèse d'un arbitrage favorable pour un cofinancement par l'UM (20KE demandés, en attente de la décision). A défaut, le GL est encouragé à considérer la possibilité de contribuer à l'achat d'équipement pour nos plateaux techniques au Sud.

3. Retour sur les arbitrages de nos demandes de moyens

ARBITRAGES IRD/DAM:

- 2 NAF obtenues sur 2 demandes
- 5 PAF sur 5 demandes
- 10 MLD sur 18 demandes : toutes à 2 mois
- 3 mobilités Sud-Sud obtenues (1 mobilité Sud-Nord rejetée)
- 2 bourses ARTS (18 mois et 36 mois) sur 6 demandes
- 1 PSF (Projet Structurant de formation à la Recherche)
- 1 EFR (Ecole de Formation à la recherche)
- Equipements numériques et scientifiques:
 - qPCR (17584 euros) - sous réserve de l'obtention du co-financement
 - PCR digitale (29000 euros) -- sous réserve de l'obtention du co-financement
- 4 Crédits spécifiques
- 1 colloque (5000 euros)
- 1 VIA pour la Thaïlande (LMI PRESTO)
- 1 poste d'Assistant Ingénieur en élevage d'insectes pour l'étude des interactions pathogènes/vecteurs au Vectopôle du centre IRD de Montpellier (AI - BAP A) : ouverture en mobilité interne/externe et préconisation concours (si mobilité infructueuse), sur 8 demandes.

Seulement 2 postes ITA sont ouverts sur l'ensemble du département SAS par l'IRD. La décision de nous attribuer le poste AI (P2 de notre demande derrière un poste IR « Sciences ouvertes ») tient à des raisons à la fois budgétaires, de pyramidage des IT au sein de l'Institut et de visibilité de la plateforme Vectopôle. Les questions de sciences ouvertes correspondent aussi à des sujets que l'IRD tente d'organiser à l'échelle de l'Institut.

=> **Au sein de l'UMR, il existe le besoin d'un poste transversal pour aider en biostat/gestion des données. Proposition d'échanger pour co-construire le profil IR, qui reste essentiel pour l'UMR.**

ARBITRAGES CNRS/DIALOG :

- Le poste IT BAP J niveau T pour le BAR a été ouvert en FSEP (Fonction Susceptible d'Etre Pourvue = mobilité interne exclusivement, sans possibilité de remplacement).

Une seule candidature a été reçue, qui ne correspondait pas au profil de poste. Le BAR est attendue d'une notification du CNRS_EE concernant la demande de prolongation du CDD de Kelly qui se termine au 31/03/2024.

=> **Concernant la procédure interne pour la prochaine DAM, la question du calendrier et des critères sera abordée lors du prochain CUCL (21 Mars) pour faire des recommandations au COPIL. Un CUCL Pré-DAM sera notamment mis en place en juin/juillet.**

4. Point RH

L'organigramme au 1er Janvier 2024 a été partagé, discuté et réactualisé. Les mouvements internes des ITAs validés lors du dernier CUCL sont bien reportés. Les CDI-C/EC seront ajoutés (DS1 et DS2). Les groupes de travail (1point5, Équité-Diversité, GEAI) doivent apparaître également.

5. Point sur Cohérence

Le CR du COPIL du 22/01 est repris pour les différents points de discussion.

KLAXOON

Lancement du Klaxoon le vendredi 26 Janvier à mivegec-tous avec un mail explicatif. L'objectif est que chacun s'exprime en amont sur le bilan depuis 2021, sur les 4 thèmes qui seront repris l'après-midi mais aussi sur tout autre sujet. Il sera demandé d'y participer jusqu'au 6 février (même si le Klaxoon reste ouvert pour consultation jusqu'au 12 Février) pour permettre à Cohérence de compiler les points notifiés lors de la session plénière de restitution de la matinée du 12 Février.

=> **Recommandation: préciser dans le mail qu'il sera recommandé à toutes les personnes participant à la réunion du lundi 12/02 de lire l'ensemble des commentaires avant le séminaire afin d'avoir une vue d'ensemble des commentaires postés par les agents de l'UMR.**

=> **Validation de la procédure par le CUCL.**

FORMATION DES GROUPES

Les groupes de discussion pour le matin (rétrospective) et l'après-midi (prospective) seront formés par Cohérence sur la base de la liste consolidée des personnes présentes, en veillant à maximiser la diversité dans les groupes (corps, genre, DS, appartenance au Copil,...)

=> **Validation de la procédure par le CUCL.**

APPEL A CANDIDATURES

L'appel à candidatures pour les animatrices et animateurs (groupes du matin) et hôtes/hôtesse de table (l'après-midi) sera lancé le 26 janvier par la direction avec un mail explicatif. Limite de candidature pour le 1 février et validation par le Copil et CUCL lors d'une réunion commune le 6 Février.

Ajout du CUCL: Nécessité d'établir un « protocole » pour l'animation et favoriser la prise de parole (i.e. tour de parole, ne pas couper la parole, demander son tour de parole à l'animateur/trice, etc)

=> **Recommandation: établir un protocole pour aider les personnes choisies à mener efficacement les discussions.**

=> **Validation de la procédure par le CUCL.**

6. Calendrier des prochaines réunions du CUCL

Le CUCL va se réunir en 2024 tous les 2 mois environ. Les prochaines réunions sont prévues :

- Le JEUDI 21 MARS 2024 : Réflexion sur le calendrier et critères DAM
- Le JEUDI 16 MAI 2024 : Préparation AG de restitution Cohérence
- Entre le 24 JUIN et 5 JUILLET (Evento à faire) : Prévisions DAM
- JEUDI 5 SEPTEMBRE : revue DAM 2025
- Restent à fixer une date en novembre et une date en janvier 2025.

7. Divers

- Mise à jour du site Web. De nombreuses pages sont obsolètes, il est urgent de les mettre à jour (fiche descriptive de MIVEGEC, organigrammes fonctionnels,...)

=> **Recommandation: mobiliser l'équipe Web et les correspondant.e.s dans les DS pour une mise à jour des pages de présentation générale de l'Unité.**

- Point sur la nouvelle équipe et le nouveau format des séminaires de l'Unité.

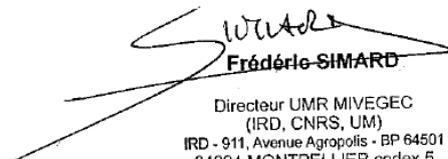
=> **Recommandation1: les termes de référence doivent évoluer pour mieux définir le rôle du coordinateur scientifique du DS qui se propose pour organiser une session.**

=> **Recommandation2: veiller à institutionnaliser un moment d'échange convivial en clôture des séminaires (budget disponible pour cela).**

La séance est levée à 17H00.

Addendum : Le CUCL remercie fortement l'ensemble des agents de MIVEGEC pour leur participation massive au séminaire nouvelle mouture du 1er février !

Validé et diffusé à l'ensemble de l'Unité le 7 février 2024



Frédérie SIMARD
Directeur UMR MIVEGEC
(IRD, CNRS, UM)
IRD - 911, Avenue Agropolis - BP 64501
34394 MONTPELLIER cedex 5
Tél. : 33(0)4 67 41 61 47

- **Prochain binôme secrétaires de séance CUCL** : Noor Fatar et Rémy Froissart.

- **Prochain CUCL ordinaire**: jeudi 21 mars 2024.